

Les parents se mobilisent contre la fermeture d'une classe. - Crédit: Ouest-France

Nouvelle réforme scolaire, nouvelle donne sur les effectifs. L'école de Brix (Manche) est sanctionnée car classée dans la tranche haute d'un point de vue social.

« **La population est abasourdie**, déclare Mélanie Delacour, représentante des parents d'élèves. **Une classe fermera à la rentrée prochaine.** »

La nouvelle réforme est entrée en vigueur : « **Ce n'est plus une question d'effectif. L'ouverture ou la fermeture d'une classe est désormais assujettie à des critères beaucoup plus larges. L'Éducation nationale se réfère à la catégorie socioprofessionnelle de toute la commune, pas seulement des parents d'élèves. La commune qui accueille 200 enfants est classée sur la tranche haute.** »

Les parents d'élèves se mobilisent par une pétition, qui rassemble près de 150 signatures. « **Elle est disponible dans les commerces et à la mairie.** »

Le maire, Pascal Lebruman, s'interroge sur le bien-fondé de la méthode : « **L'objectif d'une réforme est d'améliorer les choses sans augmenter les budgets. Nous comprenons le sens de la réforme qui, par l'abandon du système des seuils, permet sur le principe, à budget égal, de tendre vers une logique solidaire entre les communes rurales. Cependant, je ne suis pas persuadé que ce concept est partout compris et que cette solidarité soit réellement respectée.** »

Le maire vise une augmentation de la population dans la commune

Autre incompréhension sur cette fermeture de classe, la municipalité a engagé un nouveau projet de lotissement de trente maisons, dont sept logements sociaux qui verront le jour au plus tard en 2022. « **Depuis plus de trente ans, notre commune voit sa population augmenter. Nous comptons désormais 2 164 habitants. Notre école possède une restauration scolaire, un accueil périscolaire, une maison d'assistantes maternelles et nous avons mis en place des Mercredis loisirs pour l'accueil des enfants. La politique municipale vise des conditions maximales pour les jeunes brions. La suppression d'une classe indique un redéploiement des élèves avec des effectifs beaucoup moins confortables pour un apprentissage de qualité. Si cette suppression de poste est définitive, je demande à l'inspectrice de secteur un poste d'enseignant remplaçant rattaché à notre école.** »

Dans leurs revendications, les parents d'élèves soulignent la qualité et le dévouement de l'équipe enseignante : « **La fermeture de cette classe sera une dégradation des conditions de travail et au final ce sont nos enfants qui en pâtiront.** »

Un courrier avec une demande de rendez-vous auprès de l'inspectrice a été adressé. La décision finale sera connue mardi 26 février.